



# Une sénatrice LR contrôlée avec plus de 1 000 paquets de cigarettes à l'aéroport de Roissy

Publié le 29/05/2025 20:31

voir plus tard 21 commentaires

Les plus vues

- 1 Marine Le Pen rendue inéligible par son pourvoi en cassation ? "Je ne vois pas le Conseil constitutionnel lui interdire d'être candidate", explique le politologue Benjamin Morel (7:56)
- 2 "Ulysse, c'est quasiment le personnage original" : Christopher Nolan et Matt Damon présentent "L'Odyssee", en salles mercredi 15 juillet (7:13)
- 3 Des campings aux pannes d'ascenseurs, la France face à la nouvelle canicule (1:07)
- 4 SNCF : coup de chaud sur les départs en vacances, de nombreux trains supprimés (1:44)
- 5 "Chaque jour, j'espère qu'ils vont gagner" : rencontre avec Shirley, 96 ans, l'Américaine supportrice des Blues (1:34)

Cet article date de plus d'un an.

L'Oeil du 20 heures - A. Peyrout, L. Beaujour, X. Lepetit, P. Brame France Télévisions

### Annick Pétrus, élue LR de l'île de Saint-Martin, a fait un tabac auprès des douaniers de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaule : ils ont trouvé plus de 20 000 cigarettes dans ses bagages. L'Œil du 20 heures vous raconte l'histoire de cette élue, qui s'est fait griller.

On connaît l'île antillaise de Saint-Martin, pour ses plages paradisiaques, et son climat tropical, mais un peu moins pour ses paquets de cigarettes à moins de 3 € !

Le bon filon qui n'aurait pas échappé à Annick Petrus, sénatrice Les Républicains de l'île. Le 4 mai 2025, à son arrivée à Roissy, la douane trouve dans ses bagages 110 cartouches de cigarettes non déclarées.

Cela représente 1 100 paquets, soit un à fumer par jour, pendant plus de 3 ans.

La sénatrice a beau dire que la valise n'est pas à elle, et qu'elle ne savait rien de son contenu, les douaniers, confisque les 14 000 euros marchandise, et lui inflige 4 900 euros d'amende.

Après la révélation de l'affaire par Médiapart, celle-ci écrit hier à ses électeurs.



Une situation pour le moins paradoxale. Car la sénatrice interpelle régulièrement le gouvernement sur les trafics qui touchent sa circonscription.



Malaise côté Les Républicains. Le nouveau président du parti, Bruno Retailleau ne mégote pas.

"À l'heure où nous mettons tant de forces dans la lutte contre les trafics, ce genre de comportement de la part d'une élue de la République est absolument inacceptable."

Entourage de Bruno Retailleau

Annick Petrus sera-t-elle sanctionnée politiquement ? Silence radio chez ses collègues du groupe Les Républicains au Sénat.

En France, le trafic de tabac représente un manque à gagner de 7 milliards d'euros par an pour les finances publiques.

enquête Voir tous les contenus enquêtes

21 commentaires partager

Magazines d'investigation Chaque semaine, ne ratez rien des émissions d'investigation tous les vendredis s'inscrire à la newsletter

les mots-clés associés à cet article

- Enquêtes
- Politique
- Les Républicains
- Sénat
- Parlement français

## contenus sponsorisés

**Découvrez l'application franceinfo**

Toute l'actu en direct et en continu, où et quand vous voulez.

- Sauvegardez vos articles à lire plus tard
- Recevez les alertes uniquement sur ce qui vous intéresse

Télécharger l'application

## toute l'actu dès 7h30

Votre adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous adresser des newsletters. Pour exercer vos droits, contactez-nous.

Notre politique de confidentialité



le live

direct tv

direct radio

Retrouvez aussi

- La météo
- Les jeux

Politique de confidentialité

CGU et mentions légales

Gérer mes traceurs

Plan du site

Plan du site recherche

Qui sommes-nous ?

Nous contacter

Accessibilité (partiellement conforme)

Charte déontologique

Charte du Live

Assistant vocal

Devenir annonceur

Recrutement